BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle Orléans, VENDREDI, 25 avril 1913.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle Orléans, Département de Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures a. m.

RIVIERES ET STATIONS—	Pleine hauteur à la rive, pieds	Ligne de danger pieds	Hauteur, pieds	Changements dans les 24 heures
Fleuve Mississipi—				
St. Paul	..	14	3.6	—0.2
St. Louis	32	30	21.4	—0.5
Memphis	32	35	38.6	—0.8
Helena	44	42	54.4	—0.5
Arkansas City	..	47	55.1	0.0
Vicksburg	44	45	51.9	*0.4
Natchez	..	46	52.3	*0.3
Baton Rouge	..	35	40.4	*0.3
Donaldsonville	23	28	32.1	*0.3
Nouvelle Orléans	9	18	19.9	*0.1
Rivière Atchafalaya—				
Simmesport	..	..	44.9	*0.6
Melville	..	37	41.5	—0.2
Morgan City	..	8	4.6	—0.2
Rivière Missouri—				
Kansas City	..	21	12.9	0.0
Rivière Cumberland—				
Nashville	..	40	10.2	—0.4
Rivière Ohio—				
Pittsburg	30	22	4.9	*0.7
Parkersburg	..	..	8.5	—0.4
Cincinnati	45	50	18.7	—1.9
Louisville	..	28	9.5	—0.2
Cairo	44	45	...	...
Rivière Tennessee—				
Chattanooga	33	33	5.9	—0.3
Rivière Arkansas—				
Fort Smith	..	22	4.7	*0.1
Little Rock	..	23	5.4	—0.1
Rivière Rouge—				
Arthur City	..	27	6.8	0.0
Fulton	20	28	7.1	*0.1
Shreveport	31	29	4.4	—0.3
Alexandria	32	36	22.6	*3.7
Rivière Ouachita—				
Camden	26	39	14.5	*0.2
Monroe	...	40	36.0	*0.6

*Crue. —Baisse.

Liste des navires dans le port

VENDREDI 25 AVRIL.

STEAMERS.

Noms—	Destination	Mouillage
Abangarez	Colon	1er Dist 15
Anglo Egyptian	———	Chalmette
Almerian	Manchester	Chalmette
Armenian	Rotterdam	Westwego
Balmes	Barcelona	rue 8me
Brunswick	Tampa	Gretna
Ceiba	Honduras	3me Dist 30
Citta di Palermo	Genoa	3me Dist 27
Clearfield	———	Baton Rouge
Corozal	Porto Rico	New Refin'y
Gut Heil	———	Baton Rouge
Haakon VII	———	rue Calliope
Heredia	Colon	1er Dist 14
Ikbal	Hamburg	rue Terpsichore
Joseph Vaccaro	Honduras	3me Dist 30
Louisiana	Port Arthur	Amesville
Marowijne	Port Limon	1er Dist 14
Mobilias	Cuba	New Refin'y
Ocean Prince	Bremen	rue Julia
P. Laetitia	Genoa	rue Front
Rathlin Head	Belfast	rue Harmony
Rotterdam	———	Baton Rouge
Sahara	Glasgow	rue Harmony
Sonora	Bluefields	1er Dist 15
Taunton	———	1er Dist 14
Texas	Havana	Stuyvesant
Tintoretto	Antwerp	Stuyvesant
Waverly	Antwerp	Stuyvesant
Wayfarer	Liverpool	rue Robin
Yoro	Honduras	3me Dist 30

BARKS.

Louis M. Moraques	Cuba	Stuyvesant

SCHOONERS.

H. F. Kieger	Florida	Gretna

—o—

Liste des navires partis pour la Nouvelle Orléans

VENDREDI 25 AVRIL.

NEW YORK

Steamship Comus, Maison parti 23 avril

LIVERPOOL.

Steamship Colonial, Rhodes parti 15 mars
Steamship Senator, Richard parti 30 mars
Steamship Nubian parti 27 mars
Steamship Custodian, Cownie, parti 10 avril
Steamship Suwanee, McMullan parti 13 avril
Steamship Belgian, McCormick, parti 9 avril
Steamship Nicosian, Manning parti 15 avril
Steamship Jamaican, Lowe parti 13 avril
Steamship Orator, Parke parti 5 avril
Steamship Mercian, Forelay parti 17 avril

SANTOS.

Steamship Euclid, ——— parti 10 avril
Steamship Camrens, Tianta, parti 11 avril

RIO DE JANEIRO.

Steamship Rokeby, Hood parti 31 mars
Steamship Euclid, parti 14 avril

GENES.

Steamship Sicelia, Bolognini, parti 5 avril

ANVERS.

Steamship Sommelsdyk, parti 14 mars
Steamship Arrino, Dent parti 13 avril

OPORTO.

Bark Baden, Roskamp parti 19 mars

LONDON.

Steamship Potomac, George parti 21 mars

HAVRE.

Steamship Guatemala, Argin, parti 27 mars

BORDEAUX.

Steamship Virginie, Bordeaux, parti 5 avril

PALERMO.

Steamship Teresa, Ceb parti 10 avril

PORT TALBOT.

Steamship Ramore Head, Findlay, parti 9 avril

PHILADELPHIA.

Steamship Evelyn, Hecker, parti 17 avril

SUNDERLAND.

Steamship Genessee, Pollock, parti 17 avril

NORFOLK.

Steamship Potomac, George parti 18 avril

SAN JUAN.

Steamship Ponce, Folker parti 19 avril

FARCADOS.

Steamship Franklyn, Splatt parti 21 avril

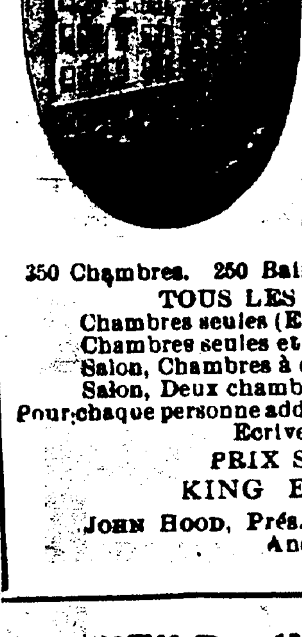

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra
Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton Ont.

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail et droit d'occupation.

Crescent Bed Company vs. John Gabriel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 97,607 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 6 mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Le terme non expiré du bail des propriétés Nos. 1934 et 1936 rue Bourgogne, le dit bail expirant le 30 novembre 1913, le loyer étant de $45 par mois, payable par mois et en cas qu'on ne réussisse à vendre le dit bail alors il sera offert en vente.

2. Le droit d'occupation des dites propriétés Nos. 1934 et 1936 rue Bourgogne à partir de la date de la vente jusqu'au 30 novembre 1913.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. McL. FAYSSOUX,
Avocat pour le demandeur.
av21,30mai6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et accessoires, etc., d'une épicerie et buvette; ainsi que des licences d'Etat et de Ville pour buvette de 1913.

Sam Gambino vs. Carmelo Amato.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,191 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, LUNDI, 28 avril 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, No. 619 rue St. Anne, entre les rues Royale et Chartres, le contenu, accessoires, meubles et stock, etc., d'une épicerie et buvette suivant l'inventaire enregistré; ainsi qu'une licence d'Etat de 1913 pour $505; ainsi qu'une licence de ville pour buvette de 1913 pour $200.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SIDNEY F. GAUTIER,
Avocat pour le demandeur.
av16,22,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le Septième District, rue Holly Grove, dans le carré des rues Hamilton, Pear et Heaton.

Solomon Reinach vs. Mme Blanche Lehman, épouse de Max Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,722 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No. 655, autrefois No. 515-D, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Pear ou Nineteenth et Heaton, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 21 décembre 1912, annexé à un acte de vente passé devant Chas. Schneidau, notaire, le 15 janvier 1912, commençant à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Holly Grove, et Pear, et mesure trente pieds de face sur la rue Holly Grove, sur cent vingt pieds de profondeur, entre les rues égales et parallèles, et trente pieds de largeur en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
28mars28av4,11,18,25,30mai1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant le No. municipal 2622 rue Gasquet (maintenant Cleveland), entre les rues Broad et Dorgenois.

John T. Whitaker vs. J. B. Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,065 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'ffaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 15 mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Gasquet (maintenant Cleveland), Dorgenois et Palmyre, désignés par les Nos. vingt et vingt et un sur un plan déposé pour références dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire dans cette ville, comme plan No. vingt huit, lesquels dits terrains sont adjacents et mesurent chacun en mesure Américaine, trente deux pieds de face à la rue Gasquet (maintenant Cleveland) sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ERNEST F. FLORANCE,
Avocat pour le demandeur.
av12,18,25mai2,9,15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Apken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,258 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le provisoire compte présenté par C. G. Rebentisch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. F. BREWER, Avocat.
25av25,29mai4

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361Broadway New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS C. SPEAR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un meuble de salon en acajou et noyer, meubles de salle à manger chaises, armoires, tables, divans antiques. Divers livres Français de choix. Meubles de chambre (Mallard).

Succession de Mme M. D.Girard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,844 — Division D — Par Louis C. Spear, encanteur, bureau 347 rue Carondelet — Il sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, le 30 avril 1913, à 10:30 heures du matin, sur les lieux, No. 909 rue Kerlerec, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les articles ci-dessus décrits, le tout suivant l'inventaire enregistré.
CONDITIONS—Comptant.
av20,26,30

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intérêt maison simple en bois à un étage et grenier, avec terrain extra, No. 822 rue St. Claude.

Succession de Mme Antonia Bordelois — No. 93, 552 — Cour Civile de District pour la Paroise d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 mai à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 17 avril 1913 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la sus-dite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le demi-intérêt indivis dans et à un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, îlet No. 114, borné par les rues St. Claude, St. Anne, Dumaine et Rempart, mesurant cinquante pieds six pouces et une ligne (50' 6" 1"') plus ou moins, sur la rue St. Claude sur une profondeur de cent vingt pieds (120') sur la ligne de côté vers la rue Dumaine et à une distance de quatre vingt seize pieds, un pouce et quatre lignes (96' 1" 4"') de la rue St. Claude; le dit terrain se ferme à l'angle droit de trois pieds trois pouces (3' 3") sur une seconde profondeur de vingt trois pieds, dix pouces et quatre lignes (23' 10" 4"') de sorte que l'arrière ligne n'a qu'à peu près quarante sept pieds trois pouces et une ligne (47' 3" 1"') de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage en bois à un étage et grenier, avec la façade en briques et une bâtisses à deux étages en briques dans le fond. Le No. est 822 rue St. Claude.

CONDITIONS—Comptant; l'acquéreur assumera la responsabilité des taxes dues et exigibles de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente devant J. M. Queyrouse, notaire, aux frais de l'acquéreur.
ALFRED GRIMA, Avocat.
av20,27mai1,11,18,22

Par I. B. RENNYSON

Succession de Martin McGuire.

Au plus offrant encherisseur, sans limite ou réserve, MARDI, 6 mai 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi — Cottage élevé No. 4426 S. Carrollton avenue, entre les rues Baudin et Banks, comprenant salon, deux chambres à coucher, salle à manger, grande cuisine, galeries devant et sur le côté, égout, installations de l'eau et du gaz, large passage construit en coquillages, avec écurie dans le fond, trottoirs cimentés, cloture ornementale, faite il y a un an.

Conformément à un ordre qui m'a été adresse par l'Hon. Fred D. King, daté et signé le 28 mars 1913, dans l'affaire de la succession de Martin McGuire, No. 103,-179, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, je vendrai au plus offrant encherisseur la propriete ci-après décrite, MARDI, 6 mai, à la Bourse des Propriétés Foncieres, 311 rue Baronne.

Un certain terrain ou parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependences qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Banks, Pierce et Baudin, designé comme terrain No. 759, anciennement No. 53, lequel terrain ou parcelle de terre est désigné comme "terrain X et parcelle en arrière" sur un croquis de voyer dressé par Frank H. Waddill, voyer, daté le 5 octobre 1912, d'après lequel croquis le dit terrain ou parcelle de terre, mesure trente (30') pieds, un pouce (1") et quatre lignes (4"') de face à l'avenue Carrollton, cent vingt neuf pieds (129'), deux pouces (2") et deux lignes (2"') sur la ligne de côté la plus près de la rue Banks, et sur la ligne opposée la plus près de la rue Baudin, une première profondeur de cent vingt pieds (120') de là sur une ligne oblique une profondeur de douze pieds (12') à la ligne en arrière et vingt huit pieds (28') sur la ligne d'arrière, lequel dit terrain ou parcelle de terre est composé de deux morceaux de terre ci-après à savoir:

(a) Un certain morceau ou parcelle de terre, mesurant trente pieds (30') un pouce (1") et quatre lignes (4"') de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120') et trente pieds (30') sur l'arrière ligne acquis par Mme Annie Assell, épouse à cette époque de Martin McGuire, par acte passé devant E. M. Stafford, un notaire dans cette ville, le 16 février 1912, C. O. B. 246 folio 255.

(b) Un plus petit morceau ou parcelle de terre, immédiatement dans le fond de, et adjacent le dit terrain acquis par Mme Annie Assell, épouse à cette époque et maintenant veuve de Martin McGuire, par acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, le 26 février 1912, ci-devant dit, et lequel dit plus petit morceau ou parcelle de terre, commence à un point cent un pieds (101'), un pouce (1") et deux lignes (2"') de la rue Banks, et cent vingt pieds (120') de l'avenue Carrollton, mesure trente pieds (30'), un pouce (1") et quatre lignes (4"') sur un ligne oblique s'étendant vers la rue Baudin et parallèle à l'avenue Carrollton, de là, douze pieds (12') sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Baudin et vingt huit pieds (28') sur une ligne parallele à la rue Pierce et s'étendant à la rue Banks, et de là à un angle droit neuf pieds (9'), deux pouces (2") et deux lignes (2"') sur une ligne parallèle à la rue Banks, et s'étendant vers l'avenue Carrollton à un point de commencement, lequel morceau ou parcelle de terre est tracé en rouge sur un certificat de voyer de Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté le 5 octobre 1912 et annexé à un acte de vente de Nathan S. Pallet à Mme Annie Assell, veuve de Martin McGuire, passé devant Wynne G. Rogers, notaire dans cette ville, le 15 janvier, 1913, enregistré dans le C. O. B. 255, folio 512, par lequel acte la dite Mme Veuve Martin McGuire acquit la dite propriété de Nathan S. Pallet pour acompte de et au nom de la communauté existant à cette époque entre elle et son dit mari, qui avant sa mort avait payé le prix d'achat de la dite parcelle au vendeur ci-nommé.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non allenando et toutes les clauses usuelles de sécurité et autres clauses, l'acquéreur devra assumer les taxes de l'année 1913 et devra payer pour l'acte de vente de la dite propriété, devant A. W. Cooner, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec
I. B. RENNYSON, Encanteur.
TITCHE & ROGERS, Avocats.
av6,13,20,27mai4,6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de shérif continuée, des effets mobilier du Security Brewing Co.

En partie dans les Cinquième et Premier Districts dans l'affaire de la Teutonia Bank et Trust Co. vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,288 — Division B — En vertu d'un jugement lu rendu et signé en cour ouverte le 13 mars 1913, sur la demande des receveurs pour la vente de l'actif de la Security Brewing Co., qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans le cas sus mentionné, je procéderai à la vente aux enchères publiques sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 26 avril, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement — A 10:30 a. m. — Dans et aux environs des lieux connus comme manufacture et département d'embouteillage de la Security Brewing Co. sur la rue Diana près du fleuve ou rue Jefferson, Algiers. Tout et particulièrement la propriété mobilière de la Security Brewing Co., contenu dans et aux environs des lieux à savoir: Un grand assortiment de meubles de bureau ainsi que les accessoires, etc.; 1 machine à écrire Underwood, 1 machine à additionner Burroughs, 2 registres automatiques, 2 coffre-forts en fer, 1 lot de boîtes pour comptoirs, comptoirs et la balance des effets mobilier, "junk" divers, etc., d'après l'inventaire.

Deuxièmement — A 2 p. m. — Sur les lieux, rue Nord Diamond, dans le carré rues St. Joseph, Tchoupitoulas et Sud Peters. Un lot de machines, outils, accessoires, etc., qui s'y trouvent, suivant inventaire.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour les receveurs.
26av1f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meuble de chambre à coucher de valeur.

Max Barnett Furniture Co. vs. Frederick W. Schuler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,431 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 7 mai 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans le magasin de meubles du demandeur, Nos. 537 et 539 rue Baronne: Un meuble de chambre à coucher consistant d'un lit en cuivre, bureau, armoire, lavabo, table, berceuse, chaises, matelas, sommier, tapis, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FREDERICK C. MARX,
Avocat pour le demandeur.
av26mai2,7

VENTES A L'ENCAN

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE D'ADMINISTRATEUR

COTTAGE SIMPLE

No. 1035 ave. S. Maurice. (Rue Pavée)

SUCCESSION de Mlle CECILE JOURDAN

No. 103633—Cour Civile de District, Division "E"

En vertu d'un ordre rendu et signé le 14 Avril 1913, en Cour siegeante par l'Hon. George H. Theard, Juge de la Division "E" de la dite Cour, je vendrai à l'enchère publique JEUDI le 22 MAI, 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No. 328, borné par les avenues St. Maurice et St. Claude, les rues Nord Rempart et Tricou, le dit terrain étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue St. Maurice et de l'avenue St. Claude et mesure trente pieds de face à l'avenue St. Maurice sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente pieds, quatre pouces. Le dit terrain est désigné par la lettre X sur un croquis de C. Uncas Lewis, voyer, annexé à l'acte No. 321 du volume 56 dans ce bureau, (F. D. Charbonnet, notaire.) Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No. 1035 avenue St. Maurice.

CONDITIONS: — Comptant. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du montant de son offre, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1913 l'acte de vente devant F. D. Charbonnet notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.
CHARLES ROTH, Encanteur.
No. 604 Commercial Place.
GABRIEL FERNANDEZ, Avocat.
Avr 20-27 mai 4-11-18-22

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alfred Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,529 — Division E — Au plus offrant encherisseur, occasion pour camionneurs, marchands de chevaux et de mulets.

1er. 12 mulets, cinq charrettes, trois camions, dix jeux de harnais, etc.

2. Effets mobiliers et ustensiles de cuisine, ornements, etc., sur les lieux, 2419 rue Iberville.

3. Un demi intérêt indivis dans le San Jacinto Printing Office, situé au No. 220 S. Liberté.

4. 5 actions du capital du Philadelphia Life Insurance, au pair, $10 chacune, le tout suivant l'inventaire enregistré en cette affaire copie dans notre bureau.

VENDREDI, le 1er mai 1913, à 11 heures a. m., sur les lieux, 2419 rue Iberville, il sera vendu à l'enchère publique par Ramsey et Danziger, C. A. Ramsey, encanteur, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 18 avril 1913 par l'Hon. George H. Théard, juge de la sus-dite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et qui m'a été adressé, bestiaux et effets mobiliers.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux et livraison immédiate.
av20,27mai1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Vve Arthur Olivier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,800 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Crump, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BEAUREGARD & WRIGHT, Avocats.
20av20,25,29

Succession de Gustave Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,277 — Division A — Attendu que Mme Marie Knecht, veuve de Gustave Schmidt, a présenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres administration dans la succession de Gustave Schmidt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
R. A. TICHENOR, Avocat.
25av25,29mai4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District, portant le No. municipal 2302 rue du Canal, et coin de la rue Miro, dans l'îlet des rues Cleveland (anciennement Gasquet) et Tonti. Terrains 50'x135'.

Charles Stieh vs. George Lhote.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,180 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain ou parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No. 552, borné par les rues Canal, Miro, Cleveland (anciennement Gasquet) et Tonti, laquelle dite parcelle de terre forme l'angle des rues Canal et Miro et mesure cinquante pieds de face à la rue Canal sur une profondeur et face la rue Miro de cent trente cinq pieds et est composée de l'entier terrain original No. un et d'une partie du terrain No. deux, suivant un croquis annexé à un acte passé devant T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville, le 9 avril 1866. Les améliorations sur la dite propriété portant le No. municipal 2302 rue du Canal.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
av25mai2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'un établissement de liqueurs, 1 coffre-fort en fer.

Margaret Soria vs. L. G. Daniel & Co. et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,228 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des partis, je procèderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous désignés, MERCREDI, 30 avril 1913, à 10 heures 30 a. m., propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 645 S. Peters, etc.: Le contenu, accessoires, stock, etc., au magasin de liqueurs sur les dits lieux, consistant de whiskey; bière, liqueurs en barils et en bouteilles, bouteilles emballées dans des paillassons, accessoires, etc., meubles de bureau et diverses, etc. 1 coffre-fort en fer.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DENEGRE & BLAIR, H. H. CHAFFE,
Avocats pour le demandeur.
av19,24,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District, formant le coin de l'avenue Hagan et de la rue Iberville (dans le carré des rues Canal et Rendon).

Barber Asphalt Paving Co. vs. Mme Della Heavy, veuve de Richard T. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,511 — En vertu d'un writ de fieri facias contre la défenderesse, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

La propriété décrite comme terrains un et deux, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet No. 452, borné par l'avenue Hagan et les rues Rendon, Canal et Iberville, dans le Deuxième District de cette ville, les dits terrains mesurent cent douze pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur de soixante dix pieds, lesquels dits terrains forment le coin de l'avenue Hagan et de la rue Iberville du dit carré d'îlet.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
E. J. THILBORGER,
Avocat pour le demandeur.
av11,12,18,25mai2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Sixième District, portant le No. municipal 2003 avenue Peters, et coin de la rue S. Franklin (dans l'îlet des rues Valmont et S. Liberté).

Carrie S. Payne vs. Joseph H. Gomilla.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,057 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues St. David (maintenant S. Franklin), Valmont et Green (maintenant S. Liberté), désigné comme terrain A sur un croquis et certificat de voyer dressé par Edgar Pilié, voyer, le 21 juin 1905, et annexé à un acte passé devant Edouard F. Henriques le 23 juin 1905, d'après lequel certificat de voyer le dit terrain mesure en mesure Américaine à savoir: Commençant au coin de l'avenue Peters et de la rue St. David (maintenant S. Franklin) il mesure cinquante pieds, cinq pouces et deux lignes et demie de face à l'avenue Peters sur une profondeur et face à la rue St. David (maintenant S. Franklin) de cent vingt pieds entre lignes parallèles, étant formé de l'entier terrain un et d'une partie du terrain deux, suivant le croquis ou certificat de voyer fait par S. G. Del Isle, voyer, le 21 juillet 1892 et annexé pour référence à un acte passé devant B. Ory, notaire dans cette ville, le 1er août 1892.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN DYMOND, JR., et A. G. LEVY,
Avocats pour le demandeur.
av12,13,18,25mai2,9,15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'effets mobiliers assortis, etc.

Mme Sarah Marshal, veuve de Pierre Gerde vs. Robert Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,763 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, MARDI, 29 avril 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, No. 619 rue St. Anne, entre les rues Royale et Chartres: Un lot assorti d'effets mobiliers, accessoires, etc., suivant l'inventaire enregistré.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
O. S. LIVAUDAIS,
Avocat pour le demandeur.
av18,23,29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District, portant le No. municipal 2426 rue Robert, entre S. Robertson et Magnolia.

Commonwealth Building et Loan Association vs. Thomas D. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 103,515—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er mai 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir.

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situes dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No. 617, borné par les rues Robert, Soniat, S. Robertson et Magnolia, les dits terrains sont désignés par les lettres O et P, sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 3 août 1909. D'après lequel dit plan les dits terrains mesurent ci-après à savoir: Terrain P mesure trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales et parallèles; et terrain O mesure trente pieds, trois pouces et deux lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour le demandeur.
mars29,30av4,11,18,25mai1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriétés améliorées et de valeur du Sixième District à savoir:

1er. Terrain formant l'angle des rues Tchoupitoulas et Joseph, dans le carré des rues Octavia et Annonciation. Bâtisses portant le No. municipal 5535 rue Tchoupitoulas et le No. municipal 309 rue Joseph.

2. Terrain sur la rue Annonciation, entre les rues Octavia et Joseph, dans le carré de la rue Laurel, à savoir: Sur les terrains Nos. 1 et 2 (No. 1 formant l'angle des rues Annonciation et Joseph). Bâtisses portant les Nos. municipaux 5533 et 5535 rue Annonciation sur le terrain No. 3.. Bâtisses portant le No. municipal 5525 rue Annonciation, et sur les terrains Nos. 4 et 5 bâtisses portant les Nos. municipaux 5519 et 5521 rue Annonciation.

3. Terrain dans le même carré que le ci-dessus deuxièmement décrit.. Bâtisses portant le No. municipal 417 rue Joseph.

4. Terrain dans le même carré que le ci-dessus premièrement décrit.. Bâtisses portant le No. municipal 317 rue Joseph.

Dans l'affaire de Lewis Fishel vs. Michael Irwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 77,847 — En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Lewis Fishel, demandeur, et en faveur des trois intervenants à savoir: Les liquidateurs du Canal Bank et Trust Company, les liquidateurs du Louisiana National Bank, et le Interstate Trust and Banking Company, contre le défendeur Michael Irwin, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains s'étendant et étant dans Rickerville, anciennement paroisse de Jefferson, actuellement dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros un et deux du carré No. 5 qui est borné par les rues Tchoupitoulas, anciennement Levée, Annonciation, anciennement Jersey; Octavia et Joseph, sur le plan originel de Rickerville, les dits terrains sont adjacents. Terrain No. 1 mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, anciennement rue Levée, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Joseph, desquelles deux rues il forme le coin, terrain No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, anciennement Levée, sur 120 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

2. Cinq certains terrains situés, s'étendant et étant dans Rickerville, anciennement ville et paroisse de Jefferson, maintenant dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No. 12, borné par les rues Annonciation, anciennement Jersey; Joseph, Octavia et Laurel, étant désigné sur un plan de Rickerville dit cidevant, dressé par B. Buisson et W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de J. R. Beard, notaire dans cette ville, comme terrains Nos. un, deux, trois, quatre et cinq, et mesure en mesure Américaine ci-après à savoir: Terrain No. un formant l'angle des rues Annonciation, anciennement Jersey, et Joseph, mesure trente pieds, onze pouces à la rue Annonciation, anciennement rue Jersey, sur 110 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue Joseph; terrains deux, trois, quatre et cinq mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Annonciation, anciennement Jersey, sur les profondeurs ci-après à savoir: Cent-neuf pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne entre les terrains Nos. un et deux, cent-huit pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne entre les terrains numéros deux et trois, cent-huit pieds, un pouce et deux lignes sur la ligne entre les terrains numéros trois et quatre, 107 pieds 8 pouces sur la ligne entre les terrains numéros quatre et cinq et cent-six pieds, huit pouces et six lignes sur la ligne entre les terrains numéros cinq et six.

3. Un certain lot de terre dans le même district, et îlet que la propriété sus décrite, et désigné comme lot No. 22 sur ledit plan de Buisson et Thompson, voyers, en date du 23 mars 1849, et mesurant 30 pieds de face à la rue St. Joseph, sur cent-trente pieds, huit pouces et six lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés ci-dessus décrites et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou en dependant de quelque façon.

4. Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro 130 sur le plan tracé par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Tchoupitoulas, autrefois Levée; Annonciation, autrefois Jersey; Octave et Joseph, ledit lot étant désigné par le numéro 26 et mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur cent-trente-neuf pieds, cinq pouces de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ERNEST T. FLORANCE,
Avocat pour le demandeur.
av5,11,18,25mai1,8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jean Marseille.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,191 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Terrade, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FELIX J. PUIG, Avocat.
23av23,27mai2